



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le Gouvernement annonce les premiers lauréats des dispositifs du plan de relance en faveur de la décarbonation de l'industrie

Paris, le 17/12/2020
n°511

Avec le plan « France Relance », le Gouvernement s'engage en mobilisant 1,2 milliard d'euros pour accompagner la décarbonation de l'industrie contribuant ainsi à améliorer son impact environnemental et sa compétitivité.

Dans ce cadre, **Barbara Pompili**, ministre de la Transition écologique, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, annoncent ce jour **les 16 premiers projets lauréats des appels à projet en faveur de la décarbonation de l'industrie**.

Ces projets représentent un investissement industriel total de 291 millions d'euros à l'échelle nationale. Ils bénéficieront d'un soutien de l'État de près de 61 millions d'euros et permettront une réduction des émissions de CO₂ de 237 000 t CO₂/an, **soit 10 % en moyenne des émissions des sites concernés**.

14 projets visent plus précisément l'amélioration de l'efficacité énergétique des sites industriels et 2 projets visent l'évolution des procédés permettant de réduire les émissions.

Au-delà de ces premiers projets lauréats, de nouveaux lauréats seront présentés d'ici février, et pourront mettre en œuvre prochainement leurs projets d'amélioration environnementale.

De plus, de nouveaux appels à projets en faveur de la décarbonation de l'industrie seront lancés au premier trimestre 2021 :

- Un nouvel appel à projets portant sur l'efficacité énergétique, élargi à la transformation des procédés pour la décarbonation de l'industrie en tirant parti des résultats de l'appel à manifestation d'intérêt lancé sur le sujet en septembre ;
- Un nouvel appel à projets concernant la production de chaleur biomasse, avec toujours l'option de bénéficier d'une aide au fonctionnement si nécessaire.

En parallèle, le guichet opéré par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) et portant sur les projets d'efficacité énergétique de moins de 3 millions d'euros d'investissement a été lancé le 10 novembre dernier. Il donnera lieu prochainement à l'octroi des premières aides.

Barbara Pompili a déclaré : « *La réduction des émissions est un enjeu de protection de l'environnement autant que de compétitivité. Je suis convaincue que les entreprises qui réussiront demain sont celles qui auront pris suffisamment tôt le virage de la transition bas carbone. Avec le plan France Relance nous avons fait le choix de prendre le sujet à bras-le-corps ; de nous inscrire dans une logique d'accompagnement des entreprises, en mobilisant des moyens inédits. Je suis heureuse de voir que les projets sont au rendez-vous.* »

Bruno le Maire a déclaré : « *La décarbonation est un levier majeur pour la compétitivité de nos entreprises industrielles. La quantité et la qualité des projets déposés traduisent l'engagement des industriels dans cette voie. Construire une industrie forte et décarbonée en France est une priorité de France Relance. C'est également un enjeu de souveraineté pour notre pays.* ».

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : « *Décarboner et relocaliser sont deux faces de la même politique industrielle. Soutenir une production bas carbone en France, c'est ancrer les activités et les emplois dans les territoires et construire l'avenir de notre industrie. Localiser les activités en France, c'est réduire notre empreinte climatique et lutter contre les fuites de carbone. Nous poursuivrons et accentuerons dans les prochains mois notre action pour une écologie pragmatique, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée industrielle.* ».

Annexe : dossier de présentation des lauréats

En savoir plus sur le plan de relance : <https://planderelance.gouv.fr/>

Contacts presse :

Cabinet de Barbara Pompili
presse@ecologie.gouv.fr

246, boulevard St-Germain
75007 Paris

Cabinet de Bruno Le Maire
presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

139, rue de Bercy
75012 Paris

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
presse@industrie.gouv.fr

139, rue de Bercy
75012 Paris